

6.9

Information sur les valeurs en circulation

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Ressources Autanabi Inc.

Révoque partiellement l'interdiction 2002-MC-0311 prononcée le 6 février 2002 visant les opérations sur les titres de Ressources Autanabi Inc. de façon à permettre l'émission de 2 400 000 actions ordinaires à 0.05 \$ et de 2 400 000 bons de souscription, permettant à leurs détenteurs de souscrire à une action ordinaire de Ressources Autanabi Inc. à 0,10 \$ l'action de Ressources Autanabi Inc. pendant une période de 24 mois suivant la date de leur émission, ayant une valeur de 120 000 \$, auprès des personnes suivantes (les « souscripteurs ») :

Souscripteurs	Titres souscrits	
	Actions ordinaires	Bons de souscription
1. Gestion Legir Inc.	200 000	200 000
2. Jacqueline Danforth	300 000	300 000
3. Adventure Holdings Ltd.	350 000	350 000
4. Denis Lefebvre	200 000	200 000
5. 9180-8170 Québec inc.	350 000	350 000
6. Keystone Investments	350 000	350 000
7. Ultimate Resort Destinations Inc.	200 000	200 000
8. Suzanne Perigny	350 000	350 000
9. Andrea Elgueta	100 000	100 000

La révocation partielle de l'interdiction d'opérations sur valeurs à l'égard des opérations est accordée aux conditions suivantes :

1. Ressources Autanabi Inc. transmettra à l'Autorité des copies de l'ensemble de la documentation afférente à l'opération décrite ci-dessus;
2. Ressources Autanabi Inc. obtiendra et transmettra à l'Autorité des confirmations datées et signées de la part de tous les souscripteurs qui indiquent clairement que l'obtention de la levée partielle ne garantit pas l'obtention d'une levée totale ultérieurement;
3. chacun des souscripteurs recevra une copie de la décision d'interdiction d'opérations sur valeurs et une copie de la présente décision de levée partielle d'interdiction d'opérations sur valeurs.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer ladite opération et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Ressources Autanabi Inc., d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter cette opération.

La révocation partielle est prononcée le 27 novembre 2007.

Décision n°: 2007-MC-2551

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Arbre Bleu Données sans fil inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Arbre Bleu Données sans fil inc.

Décision n°: 2007-MC-2563

C1 Energy Ltd.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de C1 Energy Ltd.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2007-MC-2303

ORTHOsoft Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de ORTHOsoft Inc.

Décision n°: 2007-MC-2569

Société en commandite Galilée

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Société en commandite Galilée.

Décision n°: 2007-MC-2518

6.9.5 Divers

Aucune information.